



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Entretien et nettoyage de l'Espace Forme de la piscine couverte et du COSEC à VILLAGE-NEUF -
Octobre 2019 à Décembre 2021

Type de marché :

Marché de services

Classification CPV : 90 91 10 00-6 : Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché :

Le marché est conclu pour une période initiale courant du 1er octobre 2019 jusqu'au 31 décembre 2019 inclus. Par la suite, il pourra être reconduit par deux fois pour une durée de 12 mois à chaque fois.

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique).

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix	40 %



Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n° 19-111701 du 20/07/2019

-Au JOUE du 23/07/2019 sous le n° 2019/S 140-344899

4. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : 1^{er} octobre 2019

Titulaire du marché :

ACM NETTOYAGE 68
23, route de Mulhouse
68720 ILLFURTH

Montant du marché :

Pour un montant mensuel recalculé de 2 248,93 € HT soit 2 698,72 € TTC en ce qui concernent les prestations détaillées dans l'onglet DPGF du document financier.

Pour un montant minimum de 1 500 € HT et pour un montant maximum de 4 500 € HT sur sa durée globale, en ce qui concernent les prestations détaillées dans l'onglet BPU du document financier.

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : 1^{er} octobre 2019

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex



Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Mardi 8 octobre 2019

